

Opération **Vir'Volt** : les cibles de la phase test

Sur la première phase, l'opération vise à accompagner un nombre restreint de porteurs de projets, dans des secteurs très variés :

- Logement privé : une trentaine de particuliers dans deux quartiers, à Saint Briec et à Binic
- Enseignement : les lycées Freysinet et Henri Avril. Le collège De Vinci.
- Santé : l'Hôpital Yves Le Foll.
- Commerces : le centre Leclerc de Ploufragan, le Netto de Saint Quay Portrieux.
- Bureaux : la Maison des Agriculteurs à Plérin, la société Ludovic Le Gall aux Châtelets.
- Artisanat : des boulangeries
- Collectivités : bâtiments communaux, éclairage public, pompage d'eau potable...
- Des industries agro-alimentaires
- Le centre pédagogique de Quintenic (Chambre d'Agriculture)

Les animateurs de l'opération Vir'Volt

L'association Progener et le cabinet Energies Demain sont chargés d'animer l'opération sur le Pays de Saint Briec.

Leur rôle dans ce cadre consiste à :

- identifier des porteurs de projet dans chacun des secteurs ciblés
- proposer un accompagnement technique et méthodologique, pour définir aux côtés du maître d'ouvrage des actions efficaces de maîtrise de la demande d'électricité,
- aider à la rédaction des cahiers des charges et à la relecture des audits et des offres,
- trouver les financements adaptés en fonction des possibilités d'investissement du maître d'ouvrage,
- évaluer l'impact des travaux sur les consommations d'électricité et les appels de puissance.

Contacts :



Thomas Laporte Weywada
02 96 52 15 70
progener@wanadoo.fr



Vincent Briand Boucher
02 41 48 07 59
vincent.briand.boucher@energies-demain.com

Claire Le Strat
01 42 87 23 27
claire.lestrat@energies-demain.com

Eleusis 2
1 rue Pierre et Marie Curie
22195 Plérin
Téléphone : 02.96.58.08.08
Télécopie : 02.96.58.62.30
Messagerie : contact@pays-de-saintbriec.org



Opération **Vir'Volt**

2008-2013 :
le Pays de Saint Briec
s'engage pour la
**Maîtrise de la
Demande
d'Electricité**

L'Opération **Vir'Volt** : contexte, objectifs et moyens

Energie électrique : le contexte breton

La Bretagne produit un peu plus de **7%** de l'électricité qu'elle consomme. Le reste est importé des régions voisines, grâce au **réseau de transport à haute tension**.



La centrale thermique de Cordemais (44), très polluante, nous fournit la majeure partie de notre électricité en hiver.

Cette situation se révèle préoccupante au moment des **pics de consommation** hivernaux : lorsque le réseau ne supporte pas les importants appels de puissance « en bout de ligne », les consommateurs subissent des chutes de tension,

et de possibles délestages.

Or, les **consommations** d'électricité **augmentent** régulièrement en Bretagne, davantage même que sur le reste du territoire national. De plus, certains usages de l'électricité qui se développent actuellement tendent à **aggraver** le phénomène de **« pointe »**.



Le développement de la pompe à chaleur peut être la source de problèmes sur le réseau de distribution.

La **MDE**, c'est quoi ?

Les énergies renouvelables doivent être mobilisées pour subvenir de manière durable à nos besoins en énergie. Mais **la priorité doit être donnée aux économies d'énergie**, pour stabiliser et maîtriser notre consommation.

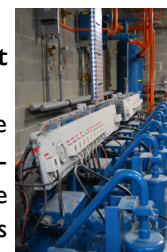
La MDE vise à :

1. Diminuer les consommations d'électricité en moyenne sur l'année
2. Mieux répartir ces consommations dans le temps, pour atténuer l'effet de pointe



Très concrètement, comment peut-on maîtriser la demande ?

⇒ En luttant contre le gaspillage (éclairage, chauffage, ventilation...) par un zonage et une programmation adaptés dans les bâtiments...



⇒ En réduisant la puissance des candélabres d'éclairage public...

⇒ En organisant un délestage des appareils de cuisson en cuisine collective...



⇒ En rénovant les installations d'éclairage des bâtiments tertiaires...

⇒ En utilisant des moteurs plus performants, à démarrage progressif...

⇒ En isolant les bâtiments chauffés à l'électricité, ou en utilisant d'autres énergies (bois...)...



Quel est l'objectif de l'opération **Vir'Volt** ?

L'Ademe et la Région Bretagne ont souhaité expérimenter **une opération pilote** de Maîtrise de la Demande d'Electricité, sur une durée et un territoire restreints. C'est le Pays de Saint Brieuc qui a été choisi.

Durant 2 ans (**2008-2010 : phase test**), des actions expérimentales vont être accompagnées dans une large gamme de secteurs (logement, tertiaire, collectivités, industries...), afin d'inciter à la réalisation de travaux de MDE.

Ces actions seront évaluées (économies réalisées, coût, difficultés et freins et rencontrés...). Les plus pertinentes d'entre elles seront ensuite dupliquées sur le territoire pendant 3 ans (**2010-2013 : phase de déploiement**).

Sur cinq ans, les objectifs de l'opération sur le Pays de Saint Brieuc sont de réduire

- les consommations de 6% (78 GWh/an)
- la demande en pointe de 10% (20 MW)

Les partenaires de l'opération :

